



TUSEV

La Carte Précieuse

PRESENTATION

Siège social : Abidjan, Cocody riviera palmeraie, route des rosiers – Lot 954

Adresse : 04 BP 352 Abidjan 04 - Tél : (+225) 08 91 48 54

www.convergences-solidarite.org | info@convergences-solidarite.org

Ensemble pour le partage des expériences

SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE
2. QUI SOMMES-NOUS ?
3. NOS SERVICES
4. NOTRE CIBLE
5. NOS OBJECTIFS
6. LA SOLUTION TUSEV



LE CONTEXTE

LE CONTEXTE

Dans un enjeu mondial de réduction de la pauvreté et de consolidation de la sécurité sociale des populations les plus défavorisées, il est apparu nécessaire qu'un mécanisme plus inclusif soit trouvé. Les pays du Sud en l'occurrence ceux de l'Afrique subsaharienne ne se lassent pas de rechercher des ressources mais aussi d'inventer des politiques pour atteindre leurs objectifs en la matière.

L'ONG « **Convergences –Solidarité** » de par ses nombreux constats effectués dans le cadre du bien-être social a mis en place un mécanisme innovant et assez inclusif pour accompagner les populations dans les difficultés spécifiques qu'elles rencontrent.

Pour ce faire, Il a été pensé un moyen électronique viable auquel tout le monde peut accéder : le Ticket Universel pour la Sécurité et l'Épargne du Voyageur (**TUSEV**)



**QUI SOMMES-
NOUS ?**

QUI SOMMES-NOUS ?

CONVERGENCES SOLIDARITE est une Organisation non Gouvernementale qui a vu le jour en 2013. Elle a été enregistrée sous le numéro **N°2122/PA du 08 novembre 2013**, récépissé **N° 2007/PA/SG/D1**. Son siège social est situé à Abidjan COCODY, Riviera Palmeraie, Route des Rosiers.

Après avoir conçu et mis en œuvre sa plateforme technique à partir de 2015, le TUSEV compte déjà plus de 3000 adhérents pour le **Ticket électronique** ; il aborde sa phase de recrutement pour la **Carte précieuse**.

Une équipe d'expérimentée de la finance de proximité, et des Nouvelles technologies d'information et de la communication constitue la direction de **Convergences-Solidarité**.

NOTRE MISSION

Elle se définit comme ci-après :

- concilier à la fois les actions sur la finance de proximité, l'alphabétisation, les mécanismes d'assistance au profit de la population.
- Le développement d'actions fondées sur un plaidoyer au service de la population en vue d'une assistance plus accrue.



NOS SERVICES

NOS SERVICES

Le service offert par CONVERGENCES-SOLIDARITE est :

TUSEV, LA CARTE PRECIEUSE

Le TUSEV n'est ni une assurance multirisque, ni une assistance médicale; c'est un service qui se distingue fondamentalement par son caractère social et universel.

En effet, le TUSEV a été créé pour permettre à la majorité de la population d'avoir une assistance variée et lui assurer en même temps une lucarne pour accéder facilement à l'Épargne par la possibilité d'ouverture d'un compte.

Dans son essence TUSEV, la Carte Précieuse obéit à deux fonctions principales : L'Assistance et l'Accès à l'Épargne.



ASSISTANCE

ASSISTANCE

L'assistance, elle est plurielle selon les différents types de cartes proposées. Elle s'explique à travers les tableaux des différentes cartes ci-dessous.

1. La Carte BRONZE 75.000 F

N	DESIGNATION ASSISTANCE	FORFAIT
01	Assistance à l'insertion à l'activité (adhésion 3 ans à l'avance)	300.000 F : soit 150.000 F par an sur 2 ans
02	Assistance en cas de décès : membre adhérent, conjoint(e), descendants, ascendants, membre de famille adopté juridiquement	Plancher : 100.000 F Plafond : 1.000.000 F
03	Assistance financière d'urgence en cas d'accident constaté dans les urgences médicales	150.000 F

2. La Carte SAPHIR 100.000 F

N	DESIGNATION ASSISTANCE	FORFAIT
01	Assistance pour soutenance de thèse ou mémoire (adhésion 3 ans à l'avance)	500.000 F
02	Assistance en cas de décès : membre adhérent, conjoint(e), descendants, ascendants, membre de famille adopté juridiquement	Plancher : 100.000 F Plafond : 1.000.000 F
03	Assistance financière d'urgence en cas d'accident constaté dans les urgences médicales	150.000 F
04	Assistance logistique scolaire (adhésion 1 an à l'avance)	Billet d'avion et/ou passeport

3. La Carte GOLD 120.000 F

N	DESIGNATION ASSISTANCE	FORFAIT
01	Assistance à l'insertion à l'activité (adhésion 3 ans à l'avance)	300.000 F : soit 150.000 F par an sur 2 ans
02	Assistance en cas de décès : membre adhérent, conjoint(e), descendants, ascendants, membre de famille adopté juridiquement	Plancher : 100.000 F Plafond : 1.000.000 F
03	Assistance financière d'urgence en cas d'accident constaté dans les urgences médicales	150.000 F
04	Assistance en cas de licenciement (adhésion 3 ans à l'avance)	3 x salaire net d'impôt
05	Assistance de subsistance (adhésion 3 ans à l'avance)	400.000 F : Soit 200.000 F par an sur 2 ans

4. La Carte EMERAUDE 150.000 F

N	DESIGNATION ASSISTANCE	FORFAIT
01	Assistance en cas d'incendie (limité à un seul cas d'assistance au cours de l'année)	500.000 F
02	Assistance en cas de décès : membre adhérent, conjoint(e), descendants, ascendants, membre de famille adopté juridiquement	Plancher : 100.000 F Plafond : 1.000.000 F
03	Assistance financière d'urgence en cas d'accident de la circulation constaté dans les urgences médicales	150.000 F
04	Assistance en cas de départ de la retraite (adhésion 3 ans à l'avance)	500.000 F
05	Assistance alerte AVC, morsure venimeuse, Accident traumatologique hors accident de circulation	A. AVC : 100.000 F MV : 50.000 F ATHAC : 100.000 F

5. La Carte PLATINE 200.000 F

N	DESIGNATION ASSISTANCE	FORFAIT
01	Assistance à l'insertion à l'activité (adhésion 3 ans à l'avance)	300.000 F : soit 150.000 F par an sur 2 ans
02	Assistance de subsistance (adhésion 3 ans à l'avance)	400.000 F : Soit 200.000 F par an sur 2 ans
03	Assistance en cas de décès : membre adhérent, conjoint(e), descendants, ascendants, membre de famille adopté juridiquement	Plancher : 100.000 F Plafond : 1.000.000 F
04	Assistance financière d'urgence en cas d'accident constaté dans les urgences médicales	150.000 F
05	Assistance en cas de licenciement (adhésion 3 ans à l'avance)	3 x salaire net d'impôt
06	Assistance en cas d'incendie (limité à un seul cas d'assistance au cours de l'année)	500.000 F
07	Assistance en cas de départ de la retraite (adhésion 3 ans à l'avance)	500.000 F
08	Assistance alerte AVC, morsure venimeuse, Accident traumatologique hors accident de circulation	A. AVC : 100.000 F MV : 50.000 F ATHAC : 100.000 F

6. La Carte DIAMANT 250.000 F

N	DESIGNATION ASSISTANCE	FORFAIT
01	Assistance pour soutenance de thèse ou mémoire (adhésion 3 ans à l'avance)	500.000 F
02	Assistance logistique scolaire (adhésion 1 an à l'avance)	Billet d'avion et/ou passeport
03	Assistance en cas de décès : membre adhérent, conjoint(e), descendants, ascendants, membre de famille adopté juridiquement	Plancher : 100.000 F Plafond : 1.000.000 F
04	Assistance financière d'urgence en cas d'accident constaté dans les urgences médicales	150.000 F
05	Assistance en cas de licenciement (adhésion 3 ans à l'avance)	3 x salaire net d'impôt
06	Assistance en cas d'incendie (limité à un seul cas d'assistance au cours de l'année)	500.000 F
07	Assistance en cas de départ de la retraite (adhésion 3 ans à l'avance)	500.000 F
08	Assistance alerte AVC, morsure venimeuse, Accident traumatologique hors accident de circulation	A. AVC : 100.000 F MV : 50.000 F ATHAC : 100.000 F
09	Assistance d'automobile (véhicule) en panne inter agglomération dans un rayon au-delà de 30Km d'Abidjan et dans un rayon au-delà de 10Km pour les autres localités, exclu voiture locative. (deux assistances admises pour un membre au cours de la même année)	Plancher = 70.000 F Plafond = 200.000 F
10	Assistance installation pour une profession libérale découlant d'une formation académique (adhésion 3 ans à l'avance)	1.000.000 F



**ACCES A
L'EPARGNE**

ACCES A L'EPARGNE

Convergences-Solidarité n'étant pas une structure ni de microfinance, ni bancaire, et le TUSEV, La Carte Précieuse, non moins une carte magnétique, il a été possible de s'allier de convention avec une banque internationale de la place pour faire la promotion de la bancarisation à la suite de la sélection effectuée qui révèle les bénéficiaires de l'épargne.

En effet, au niveau de l'adhésion à chacune des cartes, un mécanisme permet de prélever un montant destiné à favoriser la sélection au bénéfice des membres auxiliaires qui viennent d'adhérer. Ceux-ci hormis la sélection ont le privilège d'une carte prépayée VISA qui leur ouvre les portes des différentes structures bancaires. Il est admis que chaque personne sélectionnée bénéficie d'une épargne à hauteur de **50.000 F CFA**.

Dans la même dynamique, des sélections leur ouvre la voie d'acquérir des bons d'achat ou des crédits d'achat d'un minimum de **30.000 F CFA** dans certains lieux.



CIBLE ET OBJECTIFS

CIBLE ET OBJECTIFS

1. NOTRE CIBLE

LA POPULATION CIBLE est principalement celle qui se déplace au cours de la journée (les voyageurs)

Elle englobe:

- Les fonctionnaires de toute condition
- Le personnel des collectivités territoriales
- les travailleurs des PME-PMI
- les petits commerçants et les transporteurs
- les artisans
- les membres des coopératives, associations et ONG
- les Elèves et Etudiants
- les retraités
- les travailleurs du secteur agricole
- Les animateurs de l'informel

Où l'on retrouve près de 90% de la population active.

2. NOS OBJECTIFS

Créer par la plateforme électronique **TUSEV**, la plus grande chaîne de solidarités entre les populations identifiées.

Apporter par la gamme d'assistance proposée, une consolidation du cadre social de plus d'un million de travailleurs en Côte d'Ivoire sur les 3 premières années



**LA SOLUTION
TUSEV**

LA SOLUTION TUSEV

1. LES RESULTATS ATTENDUS

La solution devra permettre d'arriver aux résultats suivants :

- apporter une assistance sur un ensemble d'événements qui pourraient survenir au cours de la vie des adhérents en leur apportant des ressources financières dans un délai court
- agir de manière à réduire considérablement les impacts financiers et sociaux suite aux événements imprévus que subissent les adhérents.
- la technologie et le réseautage utilisés par le TUSEV –Carte Précieuse simplifient les procédures d'assistance et mettent en exergue la promptitude des réactions.
- la formule d'acquisition flexible et à échelons pour une carte à acquérir une fois pour la vie (ad vitam)
- la pluralité de cartes pour permettre aux différentes bourses d'y accéder aisément.
- la possibilité de migrer d'une carte à une autre.
- assister pour chacune des cibles en regroupement un taux de 80% des effectifs.

2. METHODES

L'adhésion est électronique et se fait sur la plateforme web TUSEV (www.tusev.net)

Elle commence par la réservation de sa carte sur le site en payant une proportion du coût de la carte choisie ;

Les différentes étapes :

1- aller sur le site Internet www.tusev.net;

2- cliquer sur l'onglet Carte Précieuse;

3- cliquer sur « s'enregistrer »;

4-remplir le formulaire qui apparait en renseignant les différents champs.

N.B: La carte précieuse peut être acquise selon les modalités ci-après par mobile money:

Par tranches de paiement, en commençant par réserver:

- Carte BRONZE : 25 000 FCFA
- Carte SAPHIR : 30 000 FCFA
- Carte GOLD : 35 000 FCFA
- Carte EMERAUDE : 37 500 FCFA
- Carte PLATINE : 40 000 FCFA
- Carte Diamant : 50 000 FCFA

Les autres tranches sont payables, **sur une période de 1 à 10 échéances au plus, de façon consécutive**, après la réservation.

Il existe toutefois la latitude de paiement, en une seule fois, selon les possibilités de chacun.

L'adhérent doit s'acquitter chaque année, de la somme de **12.000 F** pour réactiver sa Carte Précieuse en vue de bénéficier de tous les avantages. En cas de non réactivation, seule l'assistance financière aux urgences médicales est prise en compte (en cas d'accident).